

Réf : AT/DO/SDC/DGC/02/2021

BEJAIA LE :

DECISION DE RESILIATION DU CONTRAT N° 36 /2020

**La Directrice Opérationnelle BEJAIA**

- Vu le statut de l'entreprise publique économique Algérie Télécom SPA.
- Vu la procédure de passation des marchés l'entreprise publique économique Algérie télécom SPA du 01/01/2019.
- Vu le contrat N° 36/2020 liant l'entreprise Algérie Télécom représentée par la Directrice Opérationnelle de BEJAIA avec l'entreprise **ETB TCE BOUFADENE SAMIR** portant l'installation du **RESEAU LAN** aux profit des structures rattachées au ministère de la santé de la population et de la réforme hospitalière réparti en 06 lots.
- Vu les deux (02) mises en demeure du 17/12/2020 et 26/12/2020 publiées sur le site WEB Algérie Télécom adressées à l'entreprise ETB TCE BOUFADENE SAMIR.
- Vu la lettre de désistement du 12/11/2020.
- Vu la décision DG N° 1480/17 du 25 décembre 2017 portant l'affectation de Madame ARIBI Fouzia en qualité de Directrice Opérationnelle de Bejaia

**DECIDE**

**Article 01 :** Il est procédé à la résiliation du contrat N° 36/2020 du 09/09/2020 conclu entre la Direction Opérationnelle de BEJAIA et l'entreprise ETB TCE BOUFADENE SAMIR.

**Article 02 :** la résiliation est prononcée aux torts exclusifs du cocontractant ETB/TCE BOUFADENE SAMIR.

**Article 03 :** Messieurs le sous-directeur commercial, la sous-directrice fonction support et le chef département finances comptabilité sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application de la présente décision.

**Article 04 :** La présente décision entrera en vigueur dès sa signature par la Directrice Opérationnelle de Béjaia.

LA DIRECTRICE



Directrice Opérationnelle  
de Bejaia  
Signé: F. ARIBI